



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

*Service Urbanisme Habitat
Pôle planification*

Dossier suivi par : Florence Maréchal
Tél. : 05.19.03.22.16 – Fax : 05.55.12.90.99
Courriel : florence.marechal@haute-vienne.gouv.fr

La directrice adjointe

à

Communauté urbaine de Limoges Métropole
À l'attention de Maëlle Retif
19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 Limoges Cedex 1

Objet : Modification simplifiée n°7 de la
commune de Boisseuil

Limoges, le **7 NOV. 2022**

Lors de la séance du 13/06/2022 le conseil communautaire de Limoges Métropole a prescrit la modification simplifiée n°7 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Boisseuil.

Cette modification concerne des évolutions au sujet de l'aspect architectural des constructions afin de reprendre la rédaction de certaines règles pour simplifier l'instruction et s'adapter aux tendances observées sur le territoire.

Le dossier n'appelle pas de remarque particulière de la part de la DDT.

Au moment de l'approbation de la modification, une mise à jour sur le site du géoportail de l'urbanisme sera à effectuer.

La directrice adjointe,

Lydie LAURENT